



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
CENTRE-VAL
DE LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Orléans, le 28/04/2022

Ouverture à la circulation des deux nouvelles bretelles sur l'autoroute A20, au sud de Massay (Cher)



L'État vous informe de l'ouverture à la circulation de deux nouvelles bretelles sur l'autoroute A20, au sud de Massay le 29 avril 2022 à 14h.

L'ouverture à la circulation de deux nouvelles bretelles de l'autoroute A20 acte la fin de l'aménagement de l'échangeur au sud de Massay, dans le Cher, permettant ainsi de raccorder l'autoroute à la RD2020 et de desservir la zone d'activités intercommunale.

Cette opération, inscrite au Contrat de plan État Région (CPER) 2015-2022 pour un montant total de 3,2 M€, a été co-financée au travers d'une convention entre l'État (50%), le Conseil

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

Tél : 02 36 17 41 27

Mél : stephanie.grosbois@developpement-durable.gouv.fr

1/2

5, avenue Buffon – CS 96407
45064 ORLÉANS Cedex 2

départemental du Cher (29,20%), la communauté de communes Vierzon-Sologne-Berry (15,80%) et la commune de Massay (5%).

La DREAL Centre-Val de Loire en a assuré la maîtrise d'ouvrage, assistée par la Direction Interdépartementale Centre Ouest (DIRCO) en qualité de maître d'œuvre pour la conduite opérationnelle du projet.

L'opération a consisté en la création d'une bretelle de sortie dans le sens Paris-Provence et d'une bretelle d'entrée dans le sens Province-Paris, avec une reprise des ouvrages de collecte et d'évacuation des eaux de pluie.

La desserte de la zone d'activités intercommunale, depuis et vers Vierzon, permettra ainsi de diminuer le nombre de poids lourds traversant le bourg de Massay.

Les travaux se sont déroulés sans interruption sur 18 mois, de septembre 2020 à mars 2022, malgré la crise sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19.

Une attention particulière a été portée aux enjeux environnementaux notamment via la mise aux normes du système d'assainissement, la mise en place de clôtures adaptées pour protéger les amphibiens en phase de chantier, la création de près de 500 mètres de haies, la restauration d'une zone humide, l'amélioration du fonctionnement du ruisseau existant et enfin le déplacement d'un arbre habitat potentiel du grand capricorne. En amont et pendant le chantier, la maîtrise d'œuvre a été accompagnée par un coordonnateur environnemental.

Découvrez la vidéo de présentation de cet aménagement en cliquant sur le lien : <https://www.centre-val-de-loire.developpement-durable.gouv.fr/mise-en-service-de-deux-nouvelles-bretelles-de-l-a3956.html>

Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement

Tél : 02 36 17 41 27

Mél : stephanie.grosbois@developpement-durable.gouv.fr

2/2

5, avenue Buffon – CS 96407
45064 ORLÉANS Cedex 2